



No de résolution



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 2555, CHEMIN BELLEVUE ET WEBDIFFUSÉE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE CARIGNAN, LE **14 DÉCEMBRE 2022, À 19 H 30.**

Sont présents : M. Patrick Marquès, maire
M. Luc Laforge, conseiller
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier
M. François Rioux, directeur général
Me Ève Poulin, greffière

Est/Sont absents : Mme Édith Labrosse, conseillère

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET MOT DU MAIRE
- 2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM
- 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 Présentation du budget 2023
- 5 Présentation du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025
- 6 Adoption du budget 2023
- 7 Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025
- 8 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

- 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET MOT DU MAIRE**

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 19 h 30.

- 2 **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**

Me Ève Poulin, greffière, constate les présences et le quorum.



No de résolution



22-12-506

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

4 Présentation du budget 2023

Monsieur Patrick Marquès, maire, présente les principales réalisations 2022 et invite monsieur Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier de la Ville, à présenter le budget 2023 aux personnes qui assistent à la séance extraordinaire, ainsi que les revenus et dépenses pour l'exercice financier 2023.

5 Présentation du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025

Monsieur Patrick Marquès, maire, invite monsieur Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier de la Ville, à présenter le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 aux personnes qui assistent à la séance extraordinaire.

22-12-507

6 Adoption du budget 2023

Il est proposé par le conseiller Luc Laforge, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à la majorité :

La conseillère Stéphanie Lefebvre vote contre;

D'ADOPTER le budget de la Ville de Carignan pour l'exercice financier 2023, démontrant des revenus de 23 461 809 \$, des dépenses de fonctionnement de 20 344 706 \$ et des affectations de 3 117 103 \$;

QUE le budget pour l'année 2023 soit publié conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

22-12-508

7 Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à la majorité :

La conseillère Stéphanie Lefebvre vote contre;

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, qui démontre des investissements projetés de 9 786 908 \$ pour 2023, de 12 712 550 \$ pour 2024 et de 13 463 200 \$ pour 2025 pour un total de 35 962 658 \$, soit et est approuvé.



No de résolution



8 PÉRIODE DE QUESTIONS

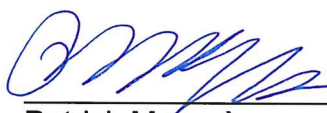
À la suite de la présentation du maire Patrick Marquès et du trésorier Danik Salvail, les questions furent répondues.

22-12-509

9 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 20 h 07.


Patrick Marquès
Maire


Me Ève Poulin
Greffière